

SEMAINE 3_QU'EST CE QUE LE LANGAGE HUMAIN

Qu'est ce que le langage humain ?	2
Module A. Il y a des langues	2
Unité_A1. Nombre et répartition des langues	2
Unité_A2. Statut sociolinguistique des langues	3
Unité_A3. Exercice Francophonie	4
Unité_A4. Conclusion et références	5
Module B. La créativité du langage	6
Unité_B1. Quelques mots d'introduction...	6
Unité_B2. L'arbitraire du signe linguistique	6
Unité_B3. La double articulation	8
Unité_B4. La récursivité	10
Unité_B5 Illustration : la récursivité chez Marcel Proust	11
Unité_B6. Bibliographie et sources	14
Module C. Une faculté innée et un fait social	15
Unité_C1. Quelques mots d'introduction	15
Unité_C2. Le langage : une faculté innée	16
Unité_C3. Le langage : un fait social	18
Unité_C4. Deux dimensions compatibles	20
Unité_C5. Une exaptation	22
Unité_C6. Bibliographie	23
Module D. Les fonctions du langage : communiquer et penser	24
Unité_D1. Communiquer	24
Unité_D2. Quelles sont les relations du langage avec la pensée ?	26
Unité_D3. Entre communiquer et penser, quelles articulations ?	28
Module E. Conclusion	29

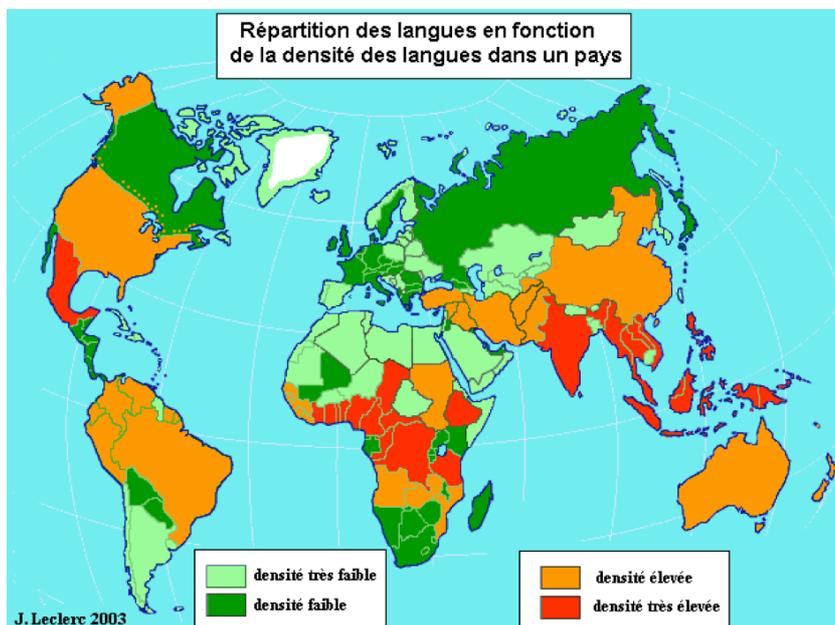
Qu'est ce que le langage humain ?

→ Vidéo : Consulter la vidéo en ligne

Module A : Il y a des langues

Unité_A1. Nombre et répartition des langues

Ce dont le philosophe, le grammairien ou le linguiste dispose d'abord pour étudier le langage, ce sont les langues. La linguistique est donc une science *empirique* dont le donné observable est constitué par l'ensemble des langues du monde. L'espèce humaine a développé une grande variété de langues aussi différentes que le grec et le sumérien, le japonais et l'inuktitut (l'une des langues parlées par les populations Inuits), le bambara (langue nationale du Mali) et le finnois (ou finlandais). Ce sont ces langues parlées par les êtres humains que l'on peut apprendre, observer, transcrire, enregistrer, décrire. Ce sont à partir de ces langues particulières et toutes très différentes que l'on peut inventer des systèmes d'écriture et élaborer des grammaires. On compte aujourd'hui environ 6000 langues dans le monde parmi lesquelles seulement une toute petite minorité, environ 200, disposent de systèmes d'écriture.



LECLERC, Jacques. «Le recensement des langues» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 02 mai 2010.

D'autre part, alors que l'apparition des premières langues remonte peut-être à 100 000 ans avant notre ère, les premières écritures sont apparues beaucoup plus tardivement, environ 3500 ans avant J.-C. Les langues du monde sont donc initialement et majoritairement *orales*, même si elles peuvent également utiliser plutôt la modalité visuelle que la modalité auditive comme c'est le cas pour les langues des signes, qui sont des langues à part entière. Par

ailleurs, les langues du monde sont parlées (et parfois écrites) par des communautés humaines de tailles

très variables, avec des répartitions géographiques très inégales et des statuts politiques et sociaux divers. La carte ci-dessous représente les variations de la densité des langues (c'est-à-dire du nombre de langues dans une région ou un pays donné) selon les zones géographiques du globe.

On constate ainsi que certaines zones comme l'Amérique centrale, l'Afrique centrale, l'Inde ou l'Asie du Sud-Est comptent un nombre très important de langues différentes, que les États-Unis, la moitié nord de l'Amérique latine, la Chine ou l'Australie sont des zones où une grande variété de langues sont parlées alors que le Canada, l'Afrique du Nord, l'Europe ou la Russie sont des zones où la densité des langues parlées est faible voire très faible. Certaines langues sont parlées par un très grand nombre de locuteurs, que ce soit leur langue maternelle, ou bien une deuxième langue qu'ils utilisent quotidiennement pour communiquer. C'est le cas du chinois mandarin et de l'anglais qui sont parlés par environ un milliard de locuteurs, mais aussi du russe, du bengali ou de l'arabe qui sont parlés par 200 millions de personnes. Grâce à son histoire coloniale et à la francophonie, le français est quant à lui parlé par environ 100 millions de locuteurs. Au contraire, certaines langues sont parlées par un beaucoup plus petit nombre de personnes, comme l'inuktitut (une des langues des peuples Inuits) qui compte environ 90 000 locuteurs ou, pour certaines langues en danger, seulement quelques centaines de locuteurs comme c'est le cas du múra-pirahã parlé uniquement par les 250 membres d'une peuplade amazonienne.

Unité_A2. Statut sociolinguistique des langues

Nous aborderons rapidement ici le statut social et politique des langues, étudié par la sociolinguistique. Ce statut joue un rôle important dans la dynamique évolutive des différentes langues et permet d'expliquer la différence d'extension ou de prestige d'une langue, comme les relations, hiérarchies et dépendances entre les langues dans les différents pays. Ainsi, les États souverains accordent-ils à certaines langues le statut de langue officielle (langue de la loi et de l'administration, pas toujours parlée par la population du pays) et à d'autres celui de langue nationale (lorsque la langue est couramment parlée par une des communautés influentes dans le pays). Par exemple, le Sénégal a pour langue officielle le français et 17 langues nationales parmi lesquelles le wolof qui est en fait la véritable *langue véhiculaire* du pays : c'est-à-dire la langue que ses habitants utilisent pour se comprendre entre eux, même s'ils n'ont pas la même langue maternelle. La durée de vie des langues est très dépendante de leur statut politique. En particulier, elle dépend des rapports de force que le peuple qui parle une langue établit avec d'autres peuples sur le plan démographique, économique, politique, militaire, culturel ou religieux. Le rôle hégémonique joué par l'anglais aujourd'hui en est un exemple connu.

A l'inverse, de nombreuses langues sont aujourd'hui menacées de disparaître avec les peuples qui les parlent et les cultures dont elles ont permis le développement. C'est le cas par exemple de plusieurs langues de Sibérie comme l'Eastern Mansi ou l'Ainu. Ces « langues en danger » font l'objet d'une attention particulière de la part des linguistes qui mènent d'importantes campagnes de description de ces langues et de sensibilisation à leur fragilité (voir le site internet du projet Sorosoro).

Enfin, la relation très étroite qui lie une langue à une culture ne doit pas laisser croire qu'il existe une adéquation stricte entre nation, territoire et langue. En réalité, celle-ci est très rare, même si on la constate aujourd'hui pour le japonais ou l'islandais. Plus fréquent est le cas des langues parlées sur un territoire continu réparti sur plusieurs états différents : c'est le cas du kurde parlé en Iran, en Irak, en Turquie et en Syrie. Au contraire, les langues coloniales (comme l'espagnol par exemple) ou les langues des diasporas (comme l'arabe par exemple) sont parlées sur des territoires discontinus. Dans ce cas, on utilise parfois le terme de dialecte pour désigner une variété linguistique d'une langue qui s'est éloignée de la langue de départ tout en gardant avec elle une relation d'inter-intelligibilité. Toutefois, cette notion est aussi fortement politique, un « dialecte » accédant au statut de « langue » dès lors qu'il est officialisé par un état souverain (cas du français québécois par exemple).

A titre d'exemple de politique linguistique exemplaire menée par une population pour sa langue, le cours documentaire ci-dessous explique le cas du kalaallisut du Groenland :

→ Vidéo : *Le kalaallisut au groenland à consulter en ligne.*

Unité_ A3. Exercice Francophonie

→ *Évaluation par les pairs :*

A l'aide d'une recherche utilisant le mot-clé francophonie, répondez en cinq à dix lignes aux questions quatre questions ci-dessous. Veillez à citer de manière précise et exhaustive l'ensemble des sources que vous avez utilisées pour répondre à ces questions.

- *QUESTION 1 : Qu'est-ce que la francophonie ?*
- *QUESTION 2 : Combien de pays dans le monde appartiennent à la francophonie ?*
- *QUESTION 3 : Quels sont ces pays ?*
- *QUESTION 4 : Question de réflexion : y a-t-il une seule langue française ou plusieurs ?*

Unité_A4. Conclusion et références

Dans ce premier module, nous n'avons fait qu'effleurer les questions passionnantes que pose la description des langues du monde. Par exemple, nous n'avons rien dit de la difficulté qu'il y a à définir les contours d'une langue. Nous n'avons pas abordé non plus la question de la classification des langues du monde, ni celle des relations de filiation ou de contact entre les langues. Sur ces différentes questions, la bibliographie et la sitographie qui accompagnent ce premier module devraient vous aider à aller plus loin si vous le désirez.

Remerciements

Un grand merci à Pascal Romeas, principale source des informations présentées dans ce module.

Références

Nous nous bornons ici à proposer une bibliographie succincte en français.

Haspelmath, M., Pourquoi la typologie des langues est-elle possible ? Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, Louvain : Peeters 2009

Breton, Roland, Atlas des langues du monde, une pluralité fragile, Editions Autrement, 2003

Comrie, B., Matthews, S., Polinski, M., Atlas des Langues : L'origine et le développement des langues dans le monde, Paris, Acropole, 2004

Malherbe, Michel, Les langages de l'humanité – Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde, Robert Laffont, 2001 (réédition augmentée)

Nettle, Daniel ; Romaine, Suzanne, Ces langues, ces voix qui s'effacent, Editons Autrement, 2003

Sites internet

Ici encore, nous n'avons répertorié que quelques sources en français. De nombreuses autres ressources existent en anglais et dans d'autres langues.

l'Université Laval (Québec), sur l'aménagement linguistique dans le monde par Jacques Leclerc.

Sorosoro, site sur les langues du monde et les langues en danger.

l'INALCO ou « langues'O », Paris.

Dicovia, fiches sommaires et cartes sur les familles de langues.

L'OIF, l'organisation internationale de la francophonie.

l'Ecole Normale Supérieure, bibliographie sur la famille indo-européenne.

Module B. La créativité du langage

Unité_B1. Quelques mots d'introduction...

En tant que *science* du langage, la linguistique s'est donné pour tâche de définir ce qu'est le langage humain *en général* au-delà des langues particulières et à partir de leur description. Or, parmi les propriétés du langage humain qui ont le plus intrigué les philosophes, les grammairiens et les linguistes figure l'étonnante capacité qu'ont les être humains en tant qu'êtres parlants de produire une infinité de phrases inédites à partir d'un nombre fini de mots et de sons.

On désigne cette propriété sous le nom de créativité du langage. Pour tenter de l'expliquer, il nous faut définir trois concepts fondamentaux développés par la linguistique du XXe siècle : *l'arbitraire du signe*, *la double articulation* et *la récursivité*. L'animation ci-dessous vous en donnera un premier aperçu. Puis, les sections suivantes de ce module vous permettront d'approfondir tour à tour chacun de ces concepts.

→ Vidéo : *La créativité du langage*

Unité_B2. L'arbitraire du signe linguistique

Le linguiste genevois Ferdinand de Saussure est considéré comme le père de la linguistique moderne. Lorsqu'il développe le concept de *signe linguistique* dans son Cours de linguistique générale (1916), il met l'accent sur la propriété qu'ont les mots, les unités signifiantes, d'être *arbitraires*. Cela ne signifie pas que chaque sujet parlant peut choisir à sa convenance quelle forme sonore il va associer avec l'idée qu'il veut transmettre. En d'autres termes, je ne peux pas choisir d'utiliser le mot « table » pour désigner une chaise, ni le mot « clabir » pour désigner le fait de chanter. Que faut-il comprendre alors ici ? Selon Saussure, les unités signifiantes (les *signes linguistiques*), résultent de l'association d'une forme sonore, le *signifiant*, et d'un concept, le *signifié*. Par exemple, le mot « table » résulte de l'association entre la suite de sons /tabl/[1] et le concept d'un objet manufacturé comportant un plateau supporté par plusieurs pieds. Cette association est arbitraire dans la mesure où aucune relation *naturelle* ne motive l'association d'une forme sonore avec le concept qu'elle véhicule. Par exemple, la forme sonore ne doit pas *ressembler* à la chose que le concept décrit : le mot « table » ne ressemble en rien à l'objet table. Cela explique pourquoi, d'une langue à l'autre, le même concept peut être associé à des formes sonores très différentes. Par exemple, le concept de « table » sera associé à la forme sonore /masa/ en turc ou encore /tiʃ/ en allemand[2], deux signifiants très différents entre eux et très différents du signifiant de « table » en français.

Il y a deux objections que l'on peut opposer à la notion d'arbitraire du signe.

1. La première est l'existence dans les langues d'*onomatopées*, c'est-à-dire d'expressions linguistiques qui simulent les bruits produits par des animaux ou des objets. Or, il se trouve que même les onomatopées varient d'une langue à l'autre de telle sorte qu'on peut en conclure que l'arbitraire du signe s'y applique également, ne serait-ce que partiellement : en français, le cri du coq est représenté par l'onomatopée 'cocorico' alors que c'est 'cock-a-doodle-doo' que l'on utilise en anglais.



2. On objecte aussi parfois à l'arbitraire du signe qu'en fait, le choix de la forme sonore d'un mot nouveau a toujours une explication rationnelle que l'on peut reconstituer, une *motivation* historique ou géographique. Par exemple, on peut expliquer la création récente du mot 'wifi' en français par son emprunt à l'anglais et l'adaptation du mot anglais à la prononciation française, et on peut même expliquer la création du mot anglais comme l'acronyme de l'association des mots 'wireless' « sans fil » et 'fidelity' « fidélité » sur le modèle du mot plus ancien 'hifi' ('high-fidelity' « haute fidélité »). Bien sûr, de telles explications peuvent être reconstituées pour tous les mots d'une langue. Mais il reste que le mot 'wifi' a pu désigner le concept nouveau de « connexion sans fil » français parce que la forme sonore /wifi/ était disponible dans cette langue. On touche là le point de relation entre la notion d'arbitraire du signe et la créativité du langage. Parce qu'il n'y a pas d'obligation de ressemblance entre la forme sonore (le signifiant) d'un mot et le concept qu'il transmet (son signifié), toute chaîne sonore non utilisée est disponible pour s'associer à un nouveau signifié. L'association son/sens est ainsi libérée de la lourde contrainte de la ressemblance, ce qui lui donne un champ d'application beaucoup plus large que si cette contrainte s'appliquait.

[1] la forme sonore est transcrite ici au moyen de l'alphabet phonétique international ou API (Association Phonétique Internationale) qui constitue un système de transcription de tous les sons des langues du monde.

[2] le signe /ʃ/ de l'API transcrit le son que l'orthographe française transcrit par la suite de deux lettres « ch ».

Unité_B3. La double articulation

On en trouve une formulation très claire dans l'ouvrage du linguiste français André Martinet intitulé « *Éléments de linguistique générale* » et paru en 1960. On peut la résumer ainsi : on peut considérer que le langage consiste en une combinatoire à deux niveaux. Le premier niveau, appelé *première articulation*, combine entre elles des unités de sens, autrement dit, ce que Saussure appelle des signes linguistiques. Le point important par rapport à la créativité linguistique est que la combinaison d'un nombre *limité* de signes linguistiques permet la création d'un nombre *illimité* de messages. En outre, les formes sonores des signes linguistiques (leurs signifiants) sont elles-mêmes constituées par une combinaison d'unités sans significations : les sons linguistiques ou *phonèmes* (voir la définition au paragraphe suivant). C'est ce qu'André Martinet appelle la *deuxième articulation* du langage.

Cette combinatoire à deux niveaux, très productive à partir de moyens limités, est d'une grande économie pour la communication et l'une des principales conditions de possibilité de la créativité linguistique. Il est toutefois nécessaire d'expliquer plus précisément ce principe général pour comprendre sa portée. Pour ce faire, précisons un peu le mécanisme de la deuxième articulation, c'est-à-dire de la combinaison des sons dans les formes sonore des signes linguistiques. En réalité, plusieurs contraintes restreignent les possibilités combinatoires des sons dans une langue donnée. Nous évoquerons ici les deux plus importantes : la première est que chaque langue sélectionne un inventaire de sons limité, la seconde est que ces sons sont organisés en syllabes qui empêchent certaines combinaisons.

UNE PREMIÈRE RESTRICTION : LES SYSTEMES PHONOLOGIQUES

Un premier point important est donc que tous les sons utilisés par les langues du monde et qui sont répertoriés par l'Alphabet phonétique international (API en français, IPA en anglais) ne sont pas disponibles pour une langue donnée. En réalité, chaque langue sélectionne un sous-ensemble de ces sons qu'elle organise en système d'oppositions appelé *système phonologique*. Par exemple, le système phonologique de l'espagnol compte 5 voyelles, / i, u, e, o, a /, alors que celui de l'italien en compte 7 / i, u, e, ε, o, a /. On appelle *phonèmes* les catégories sonores qui s'opposent entre elles dans le système phonologique d'une langue donnée. Cette opposition dite *distinctive* des phonèmes renvoie au fait que, dans une langue donnée, la substitution d'un phonème à un autre dans une forme sonore permet de modifier la signification associée à cette forme sonore.

Par exemple, la substitution du son / f / au son / s / dans la forme sonore du signe linguistique « sable » / sabl / produit la forme sonore / fable / que la langue française associe à un autre concept : « fable », formant ainsi un autre signe linguistique. Il suffit donc de substituer un phonème à un autre dans une suite sonore pour obtenir une nouvelle forme susceptible de

s'associer à un nouveau concept pour former un autre signe linguistique. Les possibilités ouvertes par cette combinatoire sont d'autant plus grandes que le nombre de phonèmes dans une forme sonore est très variable : certains signes linguistiques ont une forme sonore d'un seul phonème comme « et » / e / ou « ou » / u /, d'autres beaucoup plus comme « libellule » / libelyl / qui en compte sept.

UNE DEUXIÈME RESTRICTION : LES SYLLABES

En effet, l'organisation en syllabes impose plusieurs contraintes aux choix des phonèmes dans la suite sonore qui constitue le signifiant. La première de ces contraintes, est que la structure syllabique fait alterner voyelles et consonnes. Ainsi, on aura rarement des formes sonores constituée de voyelles uniquement ou de consonnes uniquement.

La deuxième contrainte est que chaque langue sélectionne des formats de syllabes particuliers. Ainsi, en français, 60% des syllabes ont une structure CV, qui fait alterner une consonne C et une voyelle V. En Allemand, en revanche, seules 30% des syllabes ont une structure CV alors que 40% ont une structure CVC qui se termine par une consonne. En outre, certaines combinaisons de sons sont impossibles dans une langue donnée. C'est ce qu'on appelle les *contraintes phonotactiques* de la langue. Par exemple en français, une syllabe ne peut pas commencer par les groupes de consonnes / ml /, / bm / ou / rs / ; par contre, elle peut commencer par le groupe / ps / comme dans « psychologie » ou par le groupe / pl / comme dans « plaire ».

Malgré ces restrictions imposées à la combinatoire des phonèmes dans la forme sonore du signe linguistique, une langue donnée n'exploite jamais la totalité des compositions sonores licites que son système phonologique lui permettrait de construire. Il reste toujours un grand nombre de suites potentiellement disponibles. Ainsi, des mots comme « surf » ou « wifi » empruntés à l'anglais ont pu sans difficulté s'intégrer au vocabulaire commun du français (moyennant une adaptation de leur prononciation) car les suites de sons qui composent leurs signifiants n'étaient pas encore utilisées par notre langue. Cette richesse potentielle est d'ailleurs explorée et exploitée par de nombreux jeux de langage auxquels nous nous livrons, comme en témoignent verlan et mots-valises. Par exemple, le verlan procède par inversion des syllabes d'un mot généralement bisyllabique : ainsi le nom du chanteur belge Stromae correspond-il au verlan du mot maestro !

Unité_B4. La récursivité

La récursivité est la troisième propriété qui explique la créativité des langues naturelles. Ce mécanisme concerne l'organisation des mots dans la phrase que les linguistes nomment la *syntaxe* (ce qui renvoie aussi au niveau de la première articulation). C'est le linguiste américain Noam Chomsky qui a mis en évidence l'importance de ce mécanisme dans le fonctionnement des langues humaines. Dans la théorie qu'il propose et que l'on désigne sous le nom de *linguistique générative*, un élément est dit *récuratif* s'il présente la propriété de se reproduire dans la structure des phrases à la fois comme *constituant* et comme *constitué*. La subordination représente un bon exemple de ce mécanisme. En effet, dans une subordonnée, on trouve une phrase, la phrase subordonnée, qui est incluse comme constituant dans la structure d'une autre phrase, la phrase principale qui en est constituée.

Par exemple, la phrase « l'école était facultative » est un constituant de la phrase « mon fils pensait que l'école était facultative ». Un autre exemple est celui de l'enchâssement des groupes nominaux en français. Ainsi, le groupe nominal « la voisine » est enchâssé dans le groupe nominal « le chat de la voisine » dont il est un des constituants. On distingue *la récursivité à droite* comme dans la subordination, ou dans l'enchâssement des groupes nominaux, de *la récursivité à gauche*, fréquente dans des langues comme l'anglais ou l'allemand. Par exemple, on trouve fréquemment en anglais une suite d'adjectifs qui forment un adjectif complexe placé à la gauche du nom qu'il qualifie : dans la phrase « She bought a pair of *red Italian leather shoes* » les adjectifs « red », « Italian » et « leather » sont les constituants du constitué adjectival qui qualifie le nom « shoes ».

L'usage de la récursivité est variable d'une langue à l'autre et surtout selon les styles de discours. On trouvera plus d'enchâssements dans le discours rhétorique des orateurs ou des hommes politiques ou dans le style littéraire de Marcel Proust que dans la conversation quotidienne. Quoiqu'il en soit, cette propriété récursive des langues humaines permet d'expliquer pourquoi, à partir d'un nombre limité de types de constituants (la phrase, le groupe nominal, l'adjectif et quelques autres) on peut produire des types de structure de phrase d'une impressionnante variété.

Unité_B5 Illustration : la récursivité chez Marcel Proust

Marcel Proust fait partie des écrivains qui ont fait un usage virtuose des propriétés récursives de la langue française. Pour l'illustrer, nous avons choisi une phrase extraite du premier tome de « À la recherche temps perdu » intitulé « Du côté de chez Swann ». Nous reproduisons ci-dessous trois versions de cette phrase :

- La première version vous donne à lire le texte seul,
- Dans la seconde version, la récursivité est liée à la subordination,
- Dans la troisième version, la récursivité elle est liée à la coordination.

VERSION 1

Car, au fond permanent d'oeufs, de côtelettes, de pommes de terre, de confitures, de biscuits, qu'elle ne nous annonçait même plus, Françoise ajoutait - selon les travaux des champs et des vergers, le fruit de la marée, les hasards du commerce, les politesses des voisins et son propre génie, et si bien que notre menu, comme ces quatre-feuilles qu'on sculptait au XIIIe siècle au portail des cathédrales, reflétait un peu le rythme des saisons et des épisodes de la vie - : une barbue parce que la marchande lui en avait garanti la fraîcheur, une dinde parce qu'elle en avait vu une belle au marché de Roussainville-le-Pin, des cardons à la moelle parce qu'elle ne nous en avait pas encore fait de cette manière-là, un gigot rôti parce que le grand air creuse et qu'il avait bien le temps de descendre d'ici sept heures, des épinards pour changer, des abricots parce que c'était encore une rareté, des groseilles parce que dans quinze jours il n'y en aurait plus, des framboises que M. Swann avait apportées exprès, des cerises, les premières qui vinsent du cerisier du jardin après deux ans qu'il n'en donnait plus, du fromage à la crème que j'aimais bien autrefois, un gâteau aux amandes parce qu'elle l'avait commandé la veille, une brioche parce que c'était notre tour de l'offrir.

VERSION 2

Dans la version 2, nous montrons comment la proposition principale, représentée par les crochets bleus et le nombre 0, et dont le sujet et le verbe, « Françoise ajoutait » sont présentés en majuscules, est *constitué* de 3 niveaux de propositions subordonnées *constituantes* enchâssées les unes dans les autres : le niveau 1 en vert, le niveau 2 en rouge, et le niveau 3 en noir. Bien entendu, chaque niveau est le constituant du niveau supérieur (enchâssant) qui est son constitué.

0[Car, au fond permanent d'œufs, de côtelettes, de pommes de terre, de confitures, de biscuits, 1[qu'elle ne nous annonçait même plus], Françoise AJOUTAIT - selon les travaux des champs et des vergers, le fruit de la marée, les hasards du commerce, les politesses des voisins et son propre génie, et si bien que 1[notre menu, comme ces quatre-feuilles 2[qu'on sculptait au XIIIe siècle au portail des cathédrales], reflétait un peu le rythme des saisons et des épisodes de la vie] - : une barbie parce que 1[la marchande lui en avait garanti la fraîcheur], une dinde parce qu'1[elle en avait vu une belle au marché de Roussainville-le-Pin], des cardons à la moelle parce qu'1[elle ne nous en avait pas encore fait de cette manière-là], un gigot rôti parce que 1[2[le grand air creuse] et qu'2[il avait bien le temps de descendre d'ici sept heures]], des épinards 1[pour changer], des abricots parce que 1[c'était encore une rareté], des groseilles parce que 1[dans quinze jours il n'y en aurait plus], des framboises 1[que M. Swann avait apportées exprès], des cerises, 1[les premières 2[qui vinssent du cerisier du jardin après deux ans 3[qu'il n'en donnait plus]]], du fromage à la crème 1[que j'aimais bien autrefois], un gâteau aux amandes parce qu'1[elle l'avait commandé la veille], une brioche parce que 1[c'était notre tour de l'offrir].]

VERSION 3

Dans la version 3, nous montrons comment Marcel Proust utilise la coordination, un autre mécanisme de la récursivité, qui enchâsse plusieurs groupes constituants dans le même groupe constitué : dans cette version, on trouve ainsi des coordinations de groupes prépositionnels (GP, entre parenthèses) qui forment un grand GP complexe (entre crochets), mais aussi des coordinations de groupes nominaux (GN). On trouve également une coordination de GP (en rouge) qui enchâsse deux autres coordinations : une de GP et une de GN (en noir).

Car, au fond permanent GP[GP(d'œufs), GP(de côtelettes), GP(de pommes de terre), GP(de confitures), GP(de biscuits)], qu'elle ne nous annonçait même plus, Françoise ajoutait - GP[GP(selon les travaux GP[GP(des champs) et GP(des vergers)], GN[GN(le fruit de la marée), GN(les hasards du commerce), GN(les politesses des voisins) et GN(son propre génie)],) et GP(si bien que notre menu, comme ces quatre-feuilles qu'on sculptait au XIIIe siècle au portail des cathédrales, reflétait un peu le rythme GP[GP(des saisons) et GP(des épisodes de la vie)]] - : GN[GN(une barbue parce que la marchande lui en avait garanti la fraîcheur), GN(une dinde parce qu'elle en avait vu une belle au marché de Roussainville-le-Pin, GN(des cardons à la moelle parce qu'elle ne nous en avait pas encore fait de cette manière-là), GN(un gigot rôti parce que le grand air creuse et qu'il avait bien le temps de descendre d'ici sept heures), GN(des épinards pour changer), GN(des abricots parce que c'était encore une rareté), GN(des groseilles parce que dans quinze jours il n'y en aurait plus), GN(des framboises que M. Swann avait apportées exprès), GN(des cerises, les premières qui vinsent du cerisier du jardin après deux ans qu'il n'en donnait plus), GN(du fromage à la crème que j'aimais bien autrefois), GN(un gâteau aux amandes parce qu'elle l'avait commandé la veille), GN(une brioche parce que c'était notre tour de l'offrir)].

Le style si particulier de Marcel Proust doit ainsi beaucoup à sa maîtrise de ces deux dimensions de la récursivité que sont la subordination et la coordination.

Unité_B6. Bibliographie et sources

RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

Martinet, André, *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin, (1960).

Saussure (de) F., *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot, ed. critique de Tullio de Mauro (1916, 1995).

Scrick, Robert, *RÉCURSIVITÉ, linguistique*. Encyclopædia Universalis en ligne.

Gondry, Michel, *Conversation animée avec Noam Chomsky*. Film documentaire (2014).

API : Association Phonétique Internationale

RÉFÉRENCES SUR LA SYLLABE

Encrevé, Pierre, *La Liaison avec et sans enchaînement*. Phonologie tridimensionnelle et usage du français, Paris, Éditions du Seuil (1988).

Vallée, Nathalie ; Rousset, Isabelle ; Boë, Louis-Jean, *Des lexiques aux syllabes des langues du monde : Typologies, tendances et organisations structurelles*. Dans Linx, Invariants et variables dans les langues. Études typologiques, Vol.45 (2001).

Module C : Une faculté innée et un fait social

Unité_C1. Quelques mots d'introduction

Au XIXe siècle, lorsque naît la science du langage avec la grammaire comparée, le grammairien comparatiste Franz Bopp compare les langues à des organismes vivants qui naissent, se développent et disparaissent au cours du temps. De son côté, August Schleicher s'inspire de la théorie darwinienne de l'évolution pour concevoir la généalogie des langues au cours de l'histoire humaine. Toutefois, Ferdinand de Saussure abandonnera la métaphore biologique chère à ses prédécesseurs pour redéfinir la langue comme un phénomène social : le produit d'un accord tacite entre les membres de la communauté des locuteurs d'une même variété linguistique.

C'est pourtant au retour d'une approche *naturaliste* du langage que l'on assiste avec la grammaire générative au milieu du XXe siècle, puisque Noam Chomsky définit la *faculté de langage* comme un *organe mental inné*. Au même moment, se développe une approche *sociolinguistique* du langage (représentée par exemple par les travaux de William Labov) qui cherche à définir les déterminations sociales qui affectent la structure linguistique.

Aujourd'hui, les dimensions sociales et interactionnelles du langage font l'objet d'une recherche renouvelée, notamment dans des approches cognitives du langage qui assument également sa dimension biologique. Ainsi, comme nous l'avons évoqué dans la semaine introductive de ce MOOC, le langage humain est-il pensé tantôt dans sa dimension *naturaliste*, tantôt dans sa dimension *sociale* et *culturelle* : sa compréhension résiste à une distinction tranchée entre nature et culture. Ce module s'attache à montrer comment on peut penser ensemble ces deux dimensions du langage. Pour ce faire, nous nous attarderons sur la faculté de langage selon Chomsky, que l'on peut aussi concevoir à partir du concept d'*exaptation*. Nous reviendrons ensuite sur la conception sociale développée à partir des propositions de F. de Saussure, puis par la sociolinguistique, avant d'évoquer comment certaines approches contemporaines tentent d'articuler ces deux dimensions.

Unité_C2. Le langage : une faculté innée

L'idée que le langage doublement articulé est une *faculté* que l'on peut penser dans sa dimension biologique aussi légitimement que dans sa dimension culturelle ou sociale est déjà présente chez le linguiste américain Charles Hockett dont Marie Montant vous reparlera lors de la quatrième semaine de ce MOOC. Toutefois, c'est à Noam Chomsky et à la linguistique générative que l'on doit d'avoir donné toute sa mesure à cette idée. Dans l'approche naturaliste que Chomsky propose, le mécanisme général de fonctionnement du langage humain est réarticulé avec un organisme vivant particulier issu de l'évolution biologique darwinienne : l'être humain, conçu comme le seul animal pourvu de la « faculté de langage ». L'idée générale est que chaque être humain hérite, de part son appartenance à l'espèce humaine, d'un dispositif déjà très riche et complexe qui, avant même la naissance, prépare et permet l'acquisition des langues humaines. Chomsky fait l'hypothèse que ce dispositif est très élaboré et il assigne pour tâche à la linguistique de le mettre à jour sous le nom de *grammaire universelle* (GU), à partir de l'étude approfondie des grammaires particulières des langues particulières.

Ce positionnement s'articule crucialement avec une conception de l'*acquisition* qui n'est pas l'*apprentissage* et qui le met en opposition avec le psychologue Jean Piaget et son approche *constructiviste* : le bébé humain n'est pas une ardoise vierge sur laquelle s'imprime les traces de sa rencontre avec l'environnement (le milieu, la société, la culture). Au moins pour ce qui concerne le langage, un dispositif inné et universel extrêmement élaboré prépare et contraint la rencontre avec l'environnement (voir le débat Chomsky-Piaget en bibliographie). Cette idée serait la formulation linguistique de l'intuition darwinienne qui voit à l'origine du langage "un instinct pour acquérir un art".

Cette conception de la « faculté de langage » comme dispositif inné mettant en forme la rencontre avec l'environnement aura une répercussion considérable sur l'élaboration du programme de recherche des sciences cognitives à leur origine, en particulier pour la psychologie. Il fait aussi très profondément écho aux thèses du biologiste Konrad Lorenz qui théorise de son côté l'émergence de la fonction symbolique au sein de la vie à partir du concept d'*organe mental* dont la faculté de langage pourrait être une des manifestations spécifiques. Comme nous l'avons développé dans le module B de ce cours (avec la notion de *créativité* du langage), cette faculté que seuls les humains ont en partage leur permet de formuler un ensemble potentiellement illimité de messages langagiers qui décrivent toutes les situations réelles, possibles ou imaginaires, advenues, ou à venir. Elle leur permet aussi de réaliser différents types d'actes comme poser des questions, y répondre, demander ou ordonner, exprimer des sensations ou des émotions, promettre ou mentir, etc.. Enfin, et plus fondamentalement pour Noam Chomsky, la faculté de langage permet aux êtres humains une très grande élaboration de l'activité de penser (nous reviendrons sur ce point dans le module D « Les fonctions du langage: communiquer et penser »).

UNE FACULTÉ DE LANGAGE SPÉCIFIQUE À L'ESPÈCE HUMAINE ?

Plusieurs arguments soutiennent cette hypothèse.

1. Un premier argument important provient de l'échec qu'ont rencontré les tentatives d'apprendre des langues humaines à nos plus proches parents primates qui ont été menées à partir des années 1970.
2. Le deuxième argument important, invoqué par Noam Chomsky, est issu de la constatation empirique que les bébés humains apprennent la (ou les) toute(s) première(s) langue(s) à laquelle (auxquelles) ils sont exposés avec une rapidité et une facilité qui exclut la possibilité qu'ils l'apprennent uniquement en recoupant l'information linguistique transmise par les phrases qu'ils entendent (ce qu'ils entendent dire à leur mère et/ou à leurs proches) : c'est l'argument de la *pauvreté du stimulus*. En particulier, l'apprentissage de la syntaxe ne peut pas se mettre en place par inférence car les énoncés que rencontre l'enfant lors de la phase d'apprentissage ne sont pas assez riches en informations pour le permettre. C'est donc que l'enfant *sait déjà* un certain nombre de choses, qu'il dispose de façon innée d'un ensemble d'informations qui vont permettre, faciliter, l'apprentissage de la première langue apprise, et en particulier de l'organisation structurelle (*syntactique* pour Chomsky) de cette langue.
3. D'autres arguments proviennent de l'observation de la naissance des langues dites *créoles*. Lors de la formation de ces langues, on observe d'abord des *pidgins* utilisés par des adultes qui ne parlent pas la même langue maternelle. Ces pidgins juxtaposent des mots descriptifs (des noms, des verbes, des adjectifs) sans mots grammaticaux (conjugaisons, auxiliaires, articles, etc.). A la génération suivante, on observe des enfants qui apprennent ces pidgins comme langue maternelle et y ajoutent alors des mots grammaticaux comme dans les autres langues naturelles. Or, ils n'ont pas pu *apprendre* ces mots qui n'existent pas dans le pidgin parlé par leurs parents : ceux-ci proviendraient donc des contraintes imposées par la faculté de langage.
4. D'autres arguments que nous n'avons pas la place d'exposer ici sont fournis par le développement spontané de langues des signes chez les enfants sourds, ou encore par des observations provenant des pathologies du langage (pour une exposition détaillée de ces arguments et des précédents, voir l'article d'Anne Christophe en bibliographie). Il est donc assez consensuel aujourd'hui qu'il existe bien une prédisposition à acquérir les langues humaines. Un des débats majeurs porte désormais sur la nature, le contenu et l'organisation précise de cette faculté de langage.

Pour approfondir la question de la dimension naturelle du langage, lire le document « Une exaptation », dans la partie C5 de ce module.

Unité_C3. Le langage : un fait social

Centré sur la compréhension et l'explication de la faculté de langage innée des êtres humains, le programme de recherche de la linguistique générative a laissé de côté la dimension sociale du langage. Cet aspect social, qui était au cœur de la linguistique structuraliste issue des réflexions théoriques de Ferdinand de Saussure, a ensuite été développé par la sociolinguistique, dont l'un des pères fondateurs et l'un des représentants les plus éminents est William Labov. Cette question du langage comme fait social redevient une question centrale de recherche aujourd'hui, y compris au sein d'approches naturalistes qui ne renoncent pas à l'idée d'une faculté de langage.

LA LANGUE ÉMERGE D'UN ACCORD TACITE ENTRE SES LOCUTEURS

Revenons un instant à Saussure pour comprendre l'importance théorique de la dimension sociale du langage. Pour Saussure, toute langue procède en premier lieu d'un accord conventionnel entre ses locuteurs. La langue émerge d'un accord tacite, d'un savoir partagé entre ses locuteurs (rappelez-vous l'un des deux textes dont nous vous avons proposé la lecture lors de la première semaine introductive de ce MOOC). Pour expliquer cela, Saussure développe une conception du langage comme système d'oppositions internes où les unités linguistiques, à tous les niveaux de l'analyse (celui des sons, celui des unités de sens, celui des phrases), sont définies plutôt par le réseau de leurs relations avec les unités de même niveau que par leur nature intrinsèque ou leur relation avec le monde. Ceci explique que toutes les langues du monde puissent partager les mêmes mécanismes généraux d'organisation et différer toutes dans le réseau d'unités et de relations qu'elles mobilisent. Par exemple, la différence entre « fleuve » et « rivière » est plus importante pour définir le sens respectif de ces deux mots que le fait qu'ils désignent un cours d'eau. Parce que son organisation interne est différente, la langue anglaise n'utilise pas cette opposition et ne dispose que du mot « river » pour désigner les deux types de cours d'eau.

UNE CONCEPTION DE LA LANGUE COMME FAIT SOCIAL

Plus fondamentalement encore, l'opposition conceptuelle entre langue et parole que propose Saussure dépend de sa conception de la langue comme fait social. En effet, le son [a] ne sera jamais prononcé strictement de la même façon par deux locuteurs différents, même s'ils parlent la même langue (s'ils n'ont pas la même hauteur de voix par exemple), ni même par le même locuteur selon qu'il est enrôlé ou qu'il est triste ou gai. Par contre, deux locuteurs du français seront toujours capables de reconnaître qu'un / a / (la voyelle du mot « gras ») n'est pas un / ä / (la voyelle du mot « grand ») parce que la différence entre ces deux voyelles leur permet de distinguer la signification de l'adjectif « grand » de celle de l'adjectif « gras ». Par contre, il faudra du temps à un locuteur de l'italien qui ne dispose pas de voyelles nasales comme / ä / dans le système d'oppositions sonores de sa langue (son système phonologique, voir le module B), pour

entendre la différence entre / a / et / ã / et encore plus pour parvenir à la produire. En effet, cette différence n'est pas fonctionnelle en italien, elle ne sert pas à distinguer des significations : elle est phonétique et relève de ce que Saussure appelle la parole. Au contraire, en français, cette différence permet de distinguer « grand » de « gras », mais aussi « lent » de « las » et l'on pourrait trouver bien d'autres exemples similaires : en français, la différence entre / a / et / ã / est donc fonctionnelle, phonologique, et relève de la langue. C'est la connaissance partagée par tous les locuteurs du français de la potentialité distinctive de ces deux sons qui leur permet de se comprendre entre eux et de ne pas confondre « gras » et « grand » : information partagée dont la nature est sociale. La sociolinguistique s'intéresse toutefois à un aspect différent du caractère social du langage. Pour William Labov, le programme de la sociolinguistique consiste à identifier, à décrire et à expliquer l'impact de facteurs sociaux (qu'il définit comme des facteurs externes à la structure linguistique) sur la structure interne du langage. Par exemple, dans son livre « *Sociolinguistic Patterns* » (1972, traduit en français sous le titre « Sociolinguistique ») on trouve une étude sur la variation de la prononciation du son [r] dans la ville de New York selon l'origine sociale des locuteurs. Depuis, un très grand nombre d'études sur l'impact de la classe sociale, de l'origine géographique, du genre, de l'âge, de la préférence sexuelle, etc. sur la structure linguistique, que ce soit sur la phonologie (les sons), sur la morphologie (la structure des mots), ou sur la syntaxe (l'organisation de mots dans la phrases), ont montré l'importance des facteurs sociaux pour expliquer les variations de la structure linguistique au sein d'une même langue.

Unité_C4. Deux dimensions compatibles

VERS LA COMPATIBILITÉ DES DIMENSIONS INNÉES ET SOCIALES DU LANGAGE

On retrouve cette idée que la dimension sociale du langage explique certains aspects de sa structure linguistique dans des travaux plus contemporains en provenance de domaines de recherche différents (linguistique, mais aussi sciences cognitives et intelligence artificielle). Par exemple, des chercheurs qui travaillent sur la signification du langage (en *sémantique* et en *pragmatique*) s'intéressent à un phénomène linguistique que l'on retrouve dans la majorité des langues humaines : la *structuration informationnelle* des phrases.

Un exemple très simple permettra d'en comprendre le principe. En français, il existe une différence de sens entre la phrase « Sabine dessine les animations » et la phrase « C'est Sabine qui dessine les animations ». Cette différence ne concerne pas la scène décrite qui est la même pour les deux phrases. En revanche, alors que la première phrase répond très naturellement à la question « Qu'est-ce qui se passe ? », la seconde est une réponse mieux adaptée à une question comme « Qui dessine les animations ? ». Alors que la première phrase présente toutes les informations qu'elle contient sur le même plan, la seconde distingue très clairement l'information « Sabine », qui est présentée comme l'information importante ou nouvelle apportée par la phrase, de l'information « quelqu'un dessine les animations » qui est présentée comme déjà partagée par les interlocuteurs : ainsi, la structure syntaxique de la phrase reflète l'état de connaissance mutuelle des informations transmises que partagent le locuteur et l'interprète au fur et à mesure qu'avance le discours. Expliquer un tel phénomène suppose donc de construire un modèle du *savoir partagé* par les interlocuteurs et de son évolution au cours du déroulement de la conversation. Ce phénomène reflète donc l'impact de la dimension sociale du langage sur sa structure.

LE RÔLE DES INTENTIONS COMMUNICATIVES

Par ailleurs, un ensemble de recherches d'orientation *fonctionnaliste* (voir l'article de Jacques François en bibliographie pour un résumé de ces travaux, de leurs thèses et de leurs enjeux) accordent une place centrale à la signification linguistique, conçue comme reconnaissance des intentions de communication de celui qui parle. Selon leurs auteurs, les *intentions communicatives* jouent un rôle central, à la fois dans l'émergence phylogénétique de la faculté de langage (son apparition au sein de l'espèce humaine) et dans la stabilisation des structures grammaticales des langues au cours des générations. Pour ces auteurs, l'acquisition d'une langue passe également par la reconnaissance des fonctions attribuées aux structures de la langue. Prenons l'exemple d'un jeune francophone apprenant sa langue. L'enfant ne sera capable de vraiment comprendre et produire la phrase "la chanson, Marie l'a écrite pendant ses vacances"

que lorsqu'il aura compris que le détachement à gauche du complément d'objet "la chanson" a pour fonction de signaler que "la chanson" devient ce dont on parle, le thème de la conversation à ce moment-là de l'échange. Ces fonctions des structures grammaticales (comme la fonction thématique ou « topicale » de la dislocation à gauche illustrée dans l'exemple précédent) ne prennent sens que lors de l'échange social entre deux interlocuteurs. Dans ces approches fonctionnalistes, le langage est conçu à la fois comme une faculté innée, et un fait social sans que ces deux dimensions soient contradictoires.

*Unité_C5. Une exaptation**LA FACULTÉ DE LANGAGE COMME PRODUIT D'UNE EXAPTATION*

Dans ce débat, le dernier développement de la linguistique générative, que l'on appelle le *programme minimaliste*, défend une hypothèse singulière que l'on peut interpréter au moyen du concept d'*exaptation* que Baptiste Morizot vous a appris à manier lors de la deuxième semaine de ce MOOC. La faculté de langage semble ne pas être le produit d'une adaptation darwinienne directe à une fonction univoque (par exemple la communication). En ce sens, elle n'est pas *néoformée*, c'est-à-dire nouvellement apparue à partir de rien pour cette fin. L'hypothèse est plutôt que la forme très complexe et très élaborée de la faculté de langage telle qu'elle est reconstituée par les linguistes sous le nom de Grammaire Universelle (G.U.) dans le programme minimaliste, est la conséquence de la double contrainte qui pèse sur elle à partir des deux structures qui lui préexistent :

- d'une part les pensées (l'appareil conceptuel-intentionnel),
- d'autre part la bouche et l'oreille (le système sensori-moteur).

En effet, la G.U. a finalement pour fonction de transformer des pensées en paroles. C'est pourquoi elle doit être *lisible* pour ces deux systèmes: l'appareil conceptuel-intentionnel d'où émanent les pensées qui vont être formulées doit pouvoir organiser ces pensées dans le cadre proposé par la grammaire, qui, à son tour, doit pouvoir commander le système sensori-moteur qui permet d'encoder et de décoder le support matériel de l'expression et de la transmission de ces pensées (les sons de la parole).

Or, la forme des pensées est radicalement différente de la forme des ondes sonores : par exemple, les pensées ne sont pas linéaires alors que les ondes sonores le sont. Malgré cela, la forme de la G.U. doit être compatible à la fois avec la forme des pensées et avec celle des ondes sonores. Comme le formule très clairement Jean-Yves Pollock dans son article sur Chomsky dans l'Encyclopædia Universalis :

« La thèse est donc que les propriétés de la faculté de langage ne résultent pas directement de la sélection naturelle mais sont les sous-produits de contraintes structurales préexistantes [...] », en d'autres termes, le produit d'une exaptation.

Unité_C6. Bibliographie

Chomsky, Noam, *Structures syntaxiques*, Paris, Le Seuil, coll. Point n°98, 1957 (trad. française par M. Braudeau, 1969)

Christophe, Anne, L'apprentissage du langage : une capacité innée ?, *Intellectica*, 2002/1, n°34, pp. 189-210.

Jacques, François, La faculté de langage : travaux récents d'inspiration fonctionnaliste sur son architecture, ses universaux, son émergence et sa transmission, dans *Corela*, 1-1, 2003.

Labov, William, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1972 (trad. française par a. Kihm: *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976).

Piattelli-Palmarini, Massimo, *Théories du langage, théories de l'apprentissage. Le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky*, Paris, Seuil, 1979.

Pollock, Jean-Yves, *Chomsky, Noam*, article de l'Encyclopædia Universalis. *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, éd. critique de Tullio de Mauro, (1916, 1995).

Module D. Les fonctions du langage : communiquer et penser

Unité_D1. Communiquer

Dans ce module, nous évoquerons les deux grandes fonctions du langage : communiquer et penser, sous la forme d'un ensemble de questions/réponses qui évoque l'échange communicatif comme déclencheur de la pensée.

1. LE LANGAGE SERT-IL AVANT TOUT À COMMUNIQUER ?

L'approche fonctionnaliste que nous avons évoquée dans le module précédent fait de la communication la fonction centrale du langage : le langage sert en tout premier lieu à transmettre nos intentions à autrui. Sa dimension sociale, interactionnelle, apparaît ici au premier plan et permet de rendre raison de certains aspects de la structure linguistique et de nombreux usages du langage. En témoignent le fait qu'une question appelle une réponse, qu'une demande réclame une action, qu'une information nouvelle attende un acquiescement. Ainsi, l'analyse des conversations a-t-elle mis en évidence l'importance de ce qu'on appelle les *régulateurs d'écoute* lors des échanges linguistiques : les « um, um », « ouais », « ah ouais », « c'est vrai ? », mais aussi les hochements de tête et les clignements des yeux. Tous ont pour rôle d'assurer celui qui parle que nous l'écoutons, que nous avons compris ce qu'il dit, que nous allons faire ce qu'il demande. D'autre part, dans certaines théories actuelles de la signification linguistique, la signification des phrases assertives (qui décrivent une situation ou un état de fait et le présentent comme vrai) est conçu comme une réponse à une question sous-jacente : *la question en discussion*, qui correspond au thème momentané du discours en cours.

Ainsi, la fonction communicative est-elle indissociablement liée au langage qui en porte nombre de traces dans sa structure et son fonctionnement même.

2. COMMUNIQUER, EST-CE UNE FONCTION PROPRE AU LANGAGE ?

Certes, le langage est un moyen de communication particulièrement performant. Toutefois, nous communiquons par bien d'autres moyens. Nous interprétons toutes sortes de signes qui ne sont pas linguistiques. Selon le philosophe Charles Sanders Peirce, les signes linguistiques appartiennent à la catégorie des *symboles* qui associent arbitrairement une forme et une signification (voir le module B sur *l'arbitraire du signe linguistique*). Mais certains symboles ne sont pas des signes linguistiques : par exemple, la fleur de lys qui symbolise la royauté. En outre, Peirce répertorie deux autres catégories de signes : les *indices* et les *icônes*. Les indices associent une manifestation sensible avec ce dont elle est l'émanation : une trace de pas avec l'animal qui

l'a laissée, de la fumée avec le feu dont elle provient, etc. ; les icônes ressemblent à ce qu'ils désignent par certaines de leurs propriétés : un plan ressemble au territoire qu'il représente, les émoticônes miment les traits du visage caractéristiques des émotions qu'ils figurent. Les travaux de la sémiotique (ou sémiologie), cette science des signes dont la linguistique est une des branches selon F. de Saussure, ont également montré comment nos postures, nos vêtements, jusqu'à nos objets les plus quotidiens comme la voiture, entraînent dans des réseaux de significations interprétables, communiquant notre état d'esprit au sein d'une situation, notre volonté de paraître, notre statut social, notre désir ou non désir, et bien d'autres aspects, conscients ou non, de notre être au monde momentanée. A ce sujet, l'œuvre de Roland Barthes est toute entière à méditer. La fonction communicative n'est donc pas propre au langage : elle est beaucoup plus générale.

3. EN QUOI LES SYSTÈMES DE COMMUNICATION DES ANIMAUX ILLUSTRENT-ILS CETTE GÉNÉRALITÉ DE LA FONCTION COMMUNICATIVE ?

La quatrième semaine de ce MOOC, proposée par Marie Montant et consacrée aux communications animales, vous donnera un aperçu de la diversité des modes de communication animale et de leur richesse. Puisque les animaux ne sont pas doués de parole, l'existence même de leurs modes de communication riches et variés illustre de manière éclatante que la fonction communicative n'est pas l'apanage du langage.

Unité_D2. Quelles sont les relations du langage avec la pensée ?

La question des relations entre le langage et la pensée est une question centrale de la philosophie depuis la plus haute antiquité et se trouve aujourd'hui au centre des préoccupations aussi bien des linguistes que des chercheurs en sciences cognitives. On peut aborder ce thème à partir d'au moins deux sous-questions : comment le langage influence-t-il la pensée ? et existe-t-il une pensée sans langage ?

COMMENT LE LANGAGE INFLUENCE-T-IL LA PENSÉE ?

Une première approche des relations entre langage et pensée interroge essentiellement la relation entre les mots et le monde : la façon dont les mots d'une langue représentent les choses du monde. Pour Saussure et la linguistique structuraliste, chaque langue est un système d'oppositions structurées qui varient de langue à langue et qui découpent la substance du monde, lui donnent forme, de façon singulière. Avant l'acquisition d'une langue particulière, la pensée n'est qu'une « masse amorphe et indistincte » (Saussure, Cours de Linguistique Générale). C'est la langue qui va imposer à la pensée son découpage notionnel. Ainsi, alors que nous élevons et mangeons des « moutons », les anglais élèvent des « sheep » et mangent du « mutton ». La relation de ces variations avec des « visions du monde » est peut-être plus perceptible si l'on compare l'absence de pronom de seconde personne de politesse en anglais, où « you » convient à (presque) toutes les situations, à l'importante différence entre l'usage de « tu » et celui du « vous » singulier de politesse en français : combien d'embarras les anglophones s'évitent-ils en ignorant une telle distinction ! Ces considérations ont donné naissance à la thèse du *relativisme linguistique*, formulée de manière très forte par les linguistes Edward Sapir et Benjamin Lee Whorf, et qui postule que notre représentation du monde est très fortement influencée par la langue que nous parlons. Très controversée, et affaiblie par de nombreux résultats de la psychologie cognitive dans les années 1960, cette thèse retrouve un regain d'intérêt dans la recherche contemporaine.

Une deuxième approche des relations entre langage et pensée met plutôt l'accent sur les mécanismes propre à la structure linguistique et sur leur potentiel d'élaboration de représentations complexes du monde. Dans cette perspective, la linguistique générative défend elle aussi l'existence d'une relation forte entre langage et pensée. Pour Noam Chomsky, la pensée est la principale fonction du langage, bien avant la communication. C'est que les grammaires internes issues de la faculté de langage sont concevables comme des mécanismes génératifs qui permettent aux humains de créer et d'associer un nombre infini de phrases toujours nouvelles, inédites, jamais encore produites : ainsi, l'activité de penser repose fondamentalement sur la créativité linguistique (voir le module B de ce cours), inhérente au fonctionnement de la grammaire universelle. Dans cette approche, ce n'est plus la différence entre les langues qui illustre les relations entre langage et pensée, mais l'organisation même du langage qui permet l'activité générale de la pensée.

Y A-T-IL UNE PENSÉE SANS LANGAGE ?

Les définitions du mot langage que nous vous avons présentées lors de la semaine introductive de ce MOOC montrent que nous utilisons volontiers des expressions comme « le langage des couleurs », « le langage des corps », etc. L'existence de modes de communication non linguistiques comme ceux des animaux ou encore le fait que nous soyons capables de donner une signification à ce qui n'est pas du langage (ce qu'étudie la sémiologie) suggère que l'on peut concevoir qu'il y ait de la pensée sans qu'il y ait du langage.

La question s'avère néanmoins plus compliquée qu'il n'y paraît puisqu'on peut se demander si l'apparition du langage n'a pas radicalement modifié notre façon même d'organiser notre perception du monde et de tout ce que nous interprétons. On peut ainsi légitimement se demander si les pensées que nous formons lors de la contemplation d'un paysage ou d'un tableau ne sont pas fortement influencées, structurées, par les cadres que la faculté de langage nous impose.

C'est cette thèse que défendent fortement les linguistes et qu'adoptent aussi souvent les sciences cognitives et la philosophie. Par exemple, le philosophe Jerry Fodor décrit un *langage de la pensée*, appelé *mentalais* qui repose fondamentalement sur un calcul interne à partir de symboles, à l'image de ce qui a lieu dans le fonctionnement d'un ordinateur. Le mentalais est indépendant des langues particulières mais relié à la faculté de langage innée telle que la conçoit Chomsky.

Bien que ce soit sous une forme très différente, la psychanalyse défend elle aussi cette idée que le langage structure en profondeur la pensée comme en témoigne la célèbre phrase de Jacques Lacan : « L'inconscient est structuré comme un langage ».

Toutefois, la réponse à la question de savoir s'il existe une pensée sans langage dépend aussi beaucoup de la définition que l'on donne de la notion de penser. Si penser consiste à percevoir des sensations, à ressentir des émotions et éventuellement à les transmettre à ses congénères, alors les animaux, où les enfants qui n'ont pas encore appris à parler ont des pensées. Dans ce cadre, le philosophe et éthologue Dominique Lestel défend l'idée que certaines espèces animales possèdent une subjectivité et la capacité de concevoir et de transmettre des représentations complexes. En revanche, s'il n'y a pensée qu'à partir du moment où sont conçues, organisées et transmises des *visions du monde* à travers des discours qui articulent des propositions, alors penser est l'apanage de l'être parlant. Cette idée est défendue notamment par le philosophe Etienne Bimbenet dans son livre « L'animal que je ne suis plus ».

Unité_D3. Entre communiquer et penser, quelles articulations ?

Le texte *Les origines de la parole* de Charles Hockett fait partie des textes fondamentaux que nous vous avons proposés au cours de la semaine introductive de ce MOOC. Marie Montant fondera sur ce texte une grande partie de son cours de la 4ème semaine. Or ce texte pose aussi un préalable précieux à la compréhension des relations entre les deux principales fonctions du langage : communiquer et penser. Dans ce texte, Hockett définit 13 critères de la communication animale que seul le langage humain possède tous. Parmi ces critères, le *feedback* désigne le fait que l'être humain s'entend lui-même parler (alors que l'abeille ne se voit pas elle-même danser). Or d'après Hockett « "Le Feedback est important parce qu'il rend possible ce qu'on appelle l'internalisation du comportement communicatif qui constitue au moins un aspect majeur de la « pensée » ». Cette internalisation du comportement communicatif, ce retour que nous pouvons faire sur l'information que nous avons transmise, nous permet d'évaluer sa cohésion interne et sa cohérence externe avec les autres informations échangées. Elle permet la *réflexion*, en interne dans l'intimité de notre pensée, et l'*argumentation*, en externe dans l'examen public des pensées échangées avec les interlocuteurs.

L'articulation des fonctions communicative et argumentative fait d'ailleurs partie du scénario proposé par Jean-Louis Dessalles, dont Baptiste Morizot vous a déjà parlé au cours de la semaine précédente, pour expliquer l'origine du langage. On peut résumer sa thèse de la façon suivante : en tant qu'espèce politique, homo-sapiens forme des coalitions d'individus dont le succès face aux autres coalitions dépend de sa maîtrise de l'information la plus complète sur les situations rencontrées : la communication permet de partager l'information au sein de la coalition, l'argumentation sert à vérifier la vraisemblance d'informations dont la vérification n'est pas possible. Ainsi, les individus capables de partager des informations et d'en examiner la validité par l'argumentation ont-ils plus de chances que les autres d'être cooptés dans des coalitions.

Enfin, au-delà même de ses usages sociaux quotidiens que nous pouvons faire de la communication et de l'argumentation, les philosophes nous ont appris que l'activité de penser dépend hautement de la confrontation des idées, de leur mise en débat : là réside l'importance, par exemple, du dialogue platonicien argumenté. Cette confrontation des idées qui articule communication et pensée est aussi au cœur de la démarche scientifique, de la constitution des savoirs.

Unité_D4. Bibliographie

Barthes, Roland, *Mythologie*, Seuil, Paris, (1957).

Bimbenet, Etienne, *L'animal que je ne suis plus*, Flammarion, (2011).

Dessalles, Jean-Louis, *Aux origines du langage, une histoire naturelle de la parole*, Hermes-sciences, Paris, (2000).

Fodor, Jerry A., *The Language of Thought*, Cambridge, Harvard University Press (1975).

Hockett, Charles, *The Origin of Speech*, ScientificAmerican, 203, 89-96, (1960).

Peirce, Charles Sanders, *Écrits sur le signe*, rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle, Paris, Le Seuil, coll. "L'ordre philosophique", (1978).

Sapir, Edward, *Linguistique*, Paris, France, Les Editions de Minuit, Coll. Le Sens Commun. 289 p. (1968).

Sapir, Edward, *Le langage. Introduction à l'étude de la parole*, Paris, France, Payot, Coll. Petite Bibliothèque p.232 (1967).

Saussure (de) F. *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, ed. critique de Tullio de Mauro (1916, 1995).

Module E. Conclusion

Unité_E1. Vidéo de conclusion à consulter en ligne.